

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la Gestion et de la Planification Immobilière **Direction de la gestion immobilière**

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie :	Travaux de construction – Clé en main
Appel d'offres :	IMM-15700
Descriptif :	Menuiserie des Carrières – Dépoussiéreur
Date d'ouverture :	16 février 2021
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements :	Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 8 décembre 2020.
Visite supervisée des lieux :	<input type="checkbox"/> N/A. ou <input checked="" type="checkbox"/> Oui, obligatoire : Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 3 février 2021 à 13 h 30, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca . Les visites auront lieu : du 14 décembre 2020 au 18 décembre 2020 et du 7 janvier 2021 au 5 février 2021 inclus aux heures suivantes : 8 h 00, 10 h 00 et 13 h 00, et ce, du lundi au jeudi.

Conformité des soumissions pour le présent contrat clé en main : Le présent appel d'offres ne s'adresse qu'aux firmes spécialisées capable de réaliser l'expertise, les plans et devis ainsi que les travaux pour l'implantation d'un système complet de dépoussiérage tel que définit au programme fonctionnel et technique joint aux documents d'appel d'offres pour l'atelier de menuiserie situé au 1350, rue des Carrières.

La firme adjudicataire du projet clé en main doit prouver l'expérience acquise dans ce domaine précis par des lettres de références et par un curriculum vitae de projets antérieurs, similaires au présent projet dans son intégralité.

La firme adjudicataire du projet clé en main est responsable du choix des sous-entrepreneurs, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doit les informer des conditions qu'elle entend leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis. Ces sous-entrepreneurs sont tenus de présenter le même acquis d'expériences que demandé à la firme adjudicataire du projet clé en main.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 8 décembre 2020

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir X Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non X

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version mars 2019